

Conditions générales applicables aux ventes de services conclues par la CCI Aquitaine

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux ventes de services conclues par la Chambre de commerce et d'industrie de région Aquitaine, 185 Cours du Médoc – CS20143 – 33042 Bordeaux Cedex (« CCI Aquitaine »)

1. Objet

- 1.1. Les présentes CGV ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles la CCI AQUITAINE s'engage à vendre une prestation de services, dont le contenu est décrit dans les Conditions Particulières de l'offre.
- 1.2. Les services vendus par la CCI AQUITAINE s'adressent à des entreprises ou des chefs d'entreprises (le ou les « Client(s) ») : les Clients de la CCI AQUITAINE ne peuvent donc pas se prévaloir des dispositions du Code de la consommation, en particulier du droit de rétractation.
- 1.3. En cas de contradiction, les CGV s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du Client et notamment dans ses conditions générales.

2. Champ contractuel

- 2.1. Les présentes CGV, ainsi que, le cas échéant, les conditions particulières de vente et/ou le bon de commande, expriment l'intégralité de l'accord des parties. Celles-ci ne pourront donc se prévaloir d'aucun autre document, contrat ou échange antérieurs à la validation du bon de commande.
- 2.2. Lorsqu'elles existent pour certaines prestations de services, les conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.
- 2.3. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, par un tribunal compétent, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.
- 2.4. La CCI AQUITAINE peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui sont consultables en ligne sur le site internet de la CCI AQUITAINE au moment de la commande. Le Client en prend connaissance et les accepte, sans réserve, en cochant la case prévue à cet effet sur le bon de commande.

3. Tarifs et modalités de paiement

- 3.1. Les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises.
- 3.2. La CCI AQUITAINE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix applicable est celui qui est indiqué sur le bon de commande ou dans les conditions particulières de vente de la prestation concernée et accepté par les deux parties.
- 3.3. Le prix des services est réglé selon les modalités indiquées ci-après :
A défaut d'échéancier prévu dans le bon de commande, le paiement intégral de la commande déclenche le traitement de celle-ci.
Les services doivent être réglés en euros.
Le Client peut effectuer le paiement de sa commande :
 - **Soit par virement**, aux coordonnées du compte bancaire suivant : BNP Paribas Bordeaux - Code Banque 30004 - Code guichet 00320 - N° de compte 00023535768 - Clé RIB 70. (IBAN : FR76-3000-4003-2000-0235-3576-870 ; BIC : BNPAFRPPSAE)
 - **Soit par chèque**, libellé à l'ordre de la CCI Aquitaine, signé et présentant un montant conforme au total à payer. Le chèque sera encaissé par la CCI AQUITAINE dès réception du bon de commande signé par l'entreprise.
- 3.4. Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de paiement, sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux de ces pénalités est égal à trois fois le taux d'intérêt légal connu au moment de la conclusion du contrat. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est due en cas de retard de paiement.

4. Commande et facture

- 4.1. Les informations contractuelles sont données en langue française.
- 4.2. Toute commande implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente et de paiement.
Le Client qui souhaite acquérir un service s'engage obligatoirement à :
 - sélectionner le(s) produit(s) sur le bon de commande ;
 - remplir le bon de commande sur lequel il indiquera toutes les informations demandées ;
 - accepter les CGV et renoncer à se prévaloir de ses propres conditions générales ou d'autres conditions ;
 - respecter les engagements demandés pour la bonne exécution de la prestation et détaillés dans les conditions particulières de la prestation ;
 - effectuer le paiement dans les conditions prévues.

La CCI AQUITAINE se réserve le droit d'annuler ou suspendre toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure tant que ce litige n'est pas réglé.

4.3. La facture est envoyée à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande. Elle est établie conformément au tarif en vigueur au jour du passage de la commande.

5. Obligations des parties

5.1. Obligations de la CCI Aquitaine

5.1.1. Les prestations de services proposées par la CCI AQUITAINE mettent à sa charge une obligation de moyen. La CCI AQUITAINE s'engage en particulier à fournir tous les moyens humains adéquats et à apporter tous les soins nécessaires à l'exécution de sa prestation. Lors de l'exécution de la prestation, des conseillers de la CCI AQUITAINE interviennent chez le Client : ils restent alors sous l'autorité et la responsabilité de la CCI Aquitaine.

5.1.2. A l'issue de sa prestation, la CCI AQUITAINE s'engage, s'il y a lieu, à remettre au Client le(s) bien(s) livrable(s) mentionné(s) dans les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande.

5.1.3. La prestation est réalisée sur la base des informations et documents que le Client a transmis à la CCI AQUITAINE par écrit ou lors de leurs entretiens et échanges en face à face. Ils sont considérés comme exacts et sincères. Dans le cas d'un diagnostic ou d'un audit notamment, les recommandations formulées dans le cadre ou à l'issue de la prestation correspondent à la situation de l'entreprise telle qu'elle a été décrite par le Client au moment de l'exécution du contrat. La CCI AQUITAINE décline toute responsabilité en cas d'omission, d'insuffisance, d'inexactitude ou d'erreur concernant les informations ou les documents qui lui sont transmis par le Client.

5.1.4. Dans le cas où la responsabilité de la CCI AQUITAINE serait engagée, l'indemnité à laquelle le Client pourrait prétendre est plafonnée au prix de la prestation.

5.2. Obligations du Client

5.2.1. Le Client s'engage à régler le prix et à respecter les modalités et dates de règlement mentionnées sur le site et/ou les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande.

5.2.2. Le Client s'engage à fournir à la CCI AQUITAINE tous les moyens utiles à l'exécution de la prestation de services. Il s'engage en particulier à indiquer nommément les personnes qui seront les interlocuteurs des conseillers de la CCI Aquitaine, à honorer les rendez-vous et à fournir l'ensemble des informations et documents utiles à l'exécution de la prestation de la CCI Aquitaine. Le Client s'engage à utiliser les outils mis à sa disposition par la CCI AQUITAINE dans le cadre de la réalisation de la prestation, conformément aux conditions d'utilisation détaillées dans les conditions particulières de la prestation concernée.

5.2.3. Si la prestation nécessite une ou plusieurs visites dans ses locaux, le Client s'engage à fournir la logistique d'accueil requise.

5.2.4. En cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations par le Client, la CCI AQUITAINE pourra mettre fin au contrat de plein droit, cinq jours calendaires après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Lorsque le non-respect de ces obligations par le Client rend impossible l'exécution de sa prestation par la CCI Aquitaine, la résiliation du contrat qui en résulte de plein droit ne donne lieu à aucun remboursement au profit du Client.

6. Confidentialité, propriété intellectuelle et protection des données personnelles

6.1. Les informations transmises par le Client à la CCI AQUITAINE sont considérées comme strictement confidentielles dans la mesure où elles n'ont pas été rendues publiques par d'autres voies. Le (ou les) biens livrable(s), réalisé(s) par la CCI AQUITAINE pour le compte du Client, est (sont) strictement confidentiel(s). La CCI AQUITAINE s'engage à ne pas le(s) diffuser sans son accord exprès.

6.2. Les données à caractère personnel sont traitées dans les conditions indiquées sur le formulaire de collecte. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

6.3. Les droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression prévus par la loi du 6 janvier 1978 s'exercent dans les conditions indiquées sur le formulaire de collecte.

7. Validité des modes de communication et archivage des contrats

7.1. Sauf lorsqu'un formalisme spécifique est expressément imposé, le Client reconnaît la validité et la valeur probante des courriers électroniques (courriels) échangés avec la CCI AQUITAINE dans le cadre de l'exécution du contrat et leur attribue la même valeur qu'un courrier postal.

7.2. La CCI AQUITAINE archive les contrats pendant une durée de dix ans. Le Client peut accéder aux contrats auxquels il est partie en en faisant la demande par mail à l'adresse suivante : contact@aquitaine.cci.fr

8. Responsabilité

La CCI AQUITAINE ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée lorsque le retard, la mauvaise exécution ou l'inexécution du contrat est imputable au Client ou qu'elle est liée à un cas de force majeure.

9. Droit applicable - Tribunaux compétents

Toutes les contestations relatives aux ventes de services conclus par la CCI Aquitaine, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent de Bordeaux.

10. Relation Clients

Pour toute information, question ou réclamation, le Client peut adresser un courriel à : contact@aquitaine.cci.fr

Conditions particulières applicables aux ventes de services conclues par la CCI Aquitaine concernant l'accompagnement individuel à l'international

Les présentes conditions particulières de vente (« CPV ») s'appliquent aux ventes de services conclues par la Direction Internationale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Aquitaine, CCI International Aquitaine, 185 Cours du Médoc – CS20143 – 33042 Bordeaux Cedex (« CCI Aquitaine »)

CCI Aquitaine accompagne les entreprises d'Aquitaine dans leur développement export, et à ce titre, commercialise des prestations de services et de conseils dans le cadre de son activité d'accompagnement individuel (la ou les « Prestation(s) »). Les présentes CPV ont pour objet de décrire le contenu et les conditions dans lesquelles CCI Aquitaine s'engage à réaliser les Prestations.

Les présentes CPV s'appliquent aux Prestations suivantes :

- Diagnostic Export
- Audit Export
- Ciblage Marchés
- Business Plan Export
- Identifier les Marchés Publics Internationaux
- Service Export Externalisé À Temps Partagé
- Gestion Des Risques & Vente À L'export
- Cibl'Export
- Audit réglementaire
- Relecture contrats

Le contenu de chaque Prestation est décrit dans une fiche produit (« Fiche Produit ») référencée dans le tableau ci-après :

Prestations	Référence de la Fiche Produit
Diagnostic Export	CCIIA-DE-FP001
Audit Export	CCIIA-AE-FP002
Ciblage Marchés	CCIIA-CM-FP003
Business Plan Export	CCIIA-BPE-FP004
Identifier les Marchés Publics Internationaux	CCIIA-MPI-FP005
Service Export Externalisé À Temps Partagé	CCIIA-SXE-FP006
Gestion Des Risques & Vente À L'export	CCIIA-GRVE-FP007
Cibl'Export	CCIIA-CE-FP008
Audit réglementaire	CCIIA-AR-FP009
Relecture contrats	CCIIA-RC-FP010

La Fiche Produit a valeur contractuelle et fait partie intégrante des présentes CPV.

La Fiche Produit et le Bon de Commande constituent la proposition commerciale qui est remise au Client par le Conseiller de CCIIA, pour recueillir son accord et conclure la vente de la prestation de service.

Le Client doit retourner le Bon de Commande à CCIIA en ayant :

- coché la case confirmant que le Client a lu et accepte les conditions Générales de Vente de services de la CCI Aquitaine ;
- coché la case indiquant le choix de la ou des Prestation(s) choisie(s) ;

- signé le Bon de Commande et appliqué le cachet de l'entreprise, confirmant ainsi sa volonté d'acquiescer la ou les Prestation(s). Le Client s'engage ainsi à régler le montant total de la ou des Prestation(s) à la CCI Aquitaine.